

VILLE DE LA SEYNE

Caisse des Ecoles

1957  
—

Madame, Monsieur,

La Caisse des Ecoles dont le but est de faciliter la fréquentation de l'école laïque, de permettre que l'instruction primaire soit vraiment à la portée de tous, joue à La Seyne un rôle prépondérant.

Grâce à l'aide considérable de la municipalité, c'est elle qui assure les fournitures scolaires gratuites, le fonctionnement des cantines, des garderies, des colonies de vacances, du patronage laïque. Elle récompense les meilleurs élèves de nos collèges par l'attribution de livres de prix.

Ses réalisations si diverses dont les bienfaits ne sont pas à démontrer permettent d'alléger les difficultés de bien des familles.

Ses activités en faveur de l'enfance en ont fait une organisation si importante que les vrais amis de l'école, les parents d'élèves aiment s'y retrouver.

Peut-être n'avez-vous pas encore pensé à y adhérer afin de renforcer encore son rayonnement ?

C'est pour cela que le Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles vous lance un appel.

Nous aimerions vous compter parmi nos adhérents — non pas pour vous réclamer une cotisation (bien modeste d'ailleurs : 100 frs par an) — mais pour vous demander, dans la limite de vos possibilités, de participer à nos réalisations.

Nous vous remercions par avance, convaincus que notre appel sera entendu.

Avec votre appui, nous ferons mieux encore, nous aiderons davantage les 5.000 petits écoliers seynois à grandir, à s'instruire, à se distraire sainement, à préparer pour eux un avenir heureux.

**Le Conseil d'Administration.**